que établis conformément aux instructions ministérielles.

Le solde de 14.172.254 67 dû aux déposants le 31 décembre 1892, se subdivise entre 23063 livrets dont 13483 appartiennent à des hommes pour 7.819.43) fr. 83 ; 9559 à des femmes pour 6.312.882 fr. 89 ; et 21 à des sociétés ou associations dont le capital déposé s'élève à 39.940 95.

Les nouveaux livrets ouverts en 1892, se décomposent comme suit :

1407 à des hommes, 1377 à des femmes et 3 à des sociétés ou associations. Dans le nombre des hommes, 973 sont majeurs, 369 mineurs assistés de leur représentant légal et 65 autres mineurs non assistés.

Dans le nombre des femmes, 60 sont mariées, assistées de leurs maris ; 379 sont également mariées, non assistées, 493 sont majeures, célibataires ou veuves, 326 sont mineures assistées de leur représentant légal, enfin 119 sont mineures non assistées.

Le nombre des versements en espèces, a été de 15203 ; ils ont été faits par 7580 hommes, 7699 femmes et par 24 sociétés.

Ils se décomposent de la manière suivante :

3117	versements de 20 francs et au-dessus.			
5878	id.	21	id.	100 fr.
2319	id.	101	id.	200 id.
2390	id.	201	id.	500 id.
1062	id.	501	id.	1000 id.
437	id.	1001	id.	2000 id.

Le nombre des remboursements en espèces a été de 8336, ils ont été effectués à 4717 hommes ; 3607 femmes et à 12 sociétés.

En voici la décomposition :

610	remboursements de 20 fr. et au-dessous				
4170	id.	21	à	100	francs.
1018	id.	101	à	200	id.
1046	id.	201	à	500	id.
680	id.	501	à	1000	id.
812	id.	1001	à	2000	id.

Le résumé général des opérations depuis l'établissement de la caisse (14 mai 1843) jusqu'au 31 décembre 1891, indique qu'il a été ouvert 64.416 livrets ; ceux soldés s'élèvent à 41.353, reste en cours 23.063.

Depuis sa fondation, la caisse a reçu par 318.505 versements en espèces, transferts, recettes et arrérages de rentes, une somme de 46.880.597 69

Les intérêts alloués aux déposants s'élèvent à	6.585.098 63
Ensemble.	53.465.696 32
Elle a payé en 136.276 remboursements.	39.293.441 65
Ce solde de	14.172.254 65

est représenté par :

4.405	livrets de	1 à	20 fr.	42.630.14
3.718	»	21	100	211.321.90
1.640	»	101	200	272.400.31
2.817	»	201	500	1.046.215.72
3.378	»	501	1000	2.445.910.08
5.025	»	1001	2000	5.216.600.78
2.375	»	2001 et au dessus. (réductibles)		4.907.885.84
5	»	de 2001 à 2000 (non réductibles)		29.289.90
23.063 livrets				14.172.254.67

Nécrologie. — M. Ad. Desobry, conseiller général, adjoint au maire de Roubaix, vient d'avoir la douleur de perdre un de ses enfants, Louis Desobry décédé à l'âge de deux ans.

Ses obsèques ont eu lieu hier après-midi en l'église Notre-Dame ; au milieu d'une grande affluence.

Dans le cortège nous avons remarqué la présence de M. Henri Carette, maire, H. Milbéo, Lepers, Branquart, adjoints, Coupez, conseiller municipal et une grande partie de l'administration et du conseil municipal.

Attaque nocturne — Une arrestation. — Dimanche soir, vers 11 heures, un tisserand de la rue Coll net, M. Charles Egels, ayant entendu le tocsin dans la direction de Tourcoing, se dirigea vers le Pont du Beau Chêne, afin de découvrir l'endroit où le sinistre avait éclaté, car l'ouvrier a un frère qui demeure à Tourcoing et il voulait voir si l'incendie ne s'était pas déclaré dans la direction du quartier qu'il habite.

A peine se trouvait-il sur le pont que, sortant des taillis, deux hommes l'assaillirent, le renversèrent, et après l'avoir inutilement fouillé, car l'ouvrier n'avait sur lui rien d'autre que son mouchoir de poche, le frappèrent à tour de bras d'abord, puis à coups de talon.

Apparut alors un troisième individu qui reprocha aux deux autres de frapper inutilement un homme.

Au même instant s'approchèrent des promeneurs attardés : les trois hommes disparurent dans la nuit.

Dans la lutte, Egels avait fortement mordu au bras son agresseur. Ce fut la perte de ce dernier, car M. Chapé, commissaire de police du quartier, aidé de ce renseignement, et ayant mis la main sur un sujet belge, Carolus Devos, qui portait au bras des traces de morsure, fit examiner les traces par M. Largillière, médecin légiste.

Circonstance singulière : la mâchoire d'Egels se trouvait « correspondre » exactement à la morsure imprimée dans le bras de Devos. Les dents qui manquaient au tisserand étaient marquées par des places blanches dans la chair rougie.

Le frère de Devos, ayant eu vent de l'arrestation de Carolus, avait pris de la poudre d'escampette.

Egels se trouve dans un état grave, Il ne porte pas moins d'une vingtaine de blessures, contusions, ecchymoses et plaies.

Il a eu depuis dimanche plusieurs hémorrhagies provenant de contusions thoraciques produites par des coups de talons.

Quant à la troisième personne, celle qui intervint en faveur de la victime, elle reconnut parfaitement Carolus Devos comme le principal auteur de l'agression.

Devos est depuis quelque temps seulement à Roubaix : il a subi en Belgique une bonne douzaine de condamnations pour délits de tous genres.

Retour de l'enfant prodigue. — Dans la nuit du 23 au 24 mai, un jeune employé, Charles Catteau, disparut, emportant avec lui une somme de 2.000 fr., volée à sa mère, mercière, rue de l'Epeule ; une jeune fille l'accompagnait.

Mardi, la jeune fille, qui se nomme Maria Andriès, et non Angèle X... comme l'a dit notre confrère, et demeure rue de Courtrai et non rue Saint-Maurice, revint seule et fut arrêtée pour complicité de vol.

Mercredi, le jeune Catteau revint, pleurant à chaudes larmes : tout l'argent avait fondu dans ses mains et dans celles de sa compagne de voyage ; les bijoux volés aussi à la mère avaient été vendus et dévorés.

Il faut ajouter que ce n'est pas dans le voyage que tout l'argent été dépensé. Déjà depuis deux mois les deux tourtereaux faisaient la « noce » avec l'argent de Mme Catteau. A leur départ, ils en possédaient plus que 700 francs environ. Voulez-vous l'itinéraire du jeune couple : Bruxelles, Verviers, Spa, Grottes de Han, etc.

Tous deux sont à présent au violon, où ils peuvent à leur aise écrire leurs impressions de voyage.

Jardinier voleur. — Louis Maquet, jardinier au service de la ville, travaillant au parc de Barbieux, est inculpé de vol au préjudice de la ville, et de tentative de corruption de fonctionnaires municipaux.

Maquet aurait volé des plantes. Il a été arrêté.

Les chiens errants. — Sept chiens errants ont été mis en fourrière mercredi ; dix contraventions ont été dressées.

Bataille de dames. — Alphonsine Détrez, demeurant rue d'Isly, ayant eu mercredi une discussion avec sa propriétaire Clémentine Bonte, s'oublia jusqu'à la frapper. Clémence Bonte, blessée légèrement a porté plainte, et un procès-verbal a été dressé à la charge d'Alphonsine Detrez.

A Chicago

Voulant la palme souveraine,
Les peuples vont à Chicago ;
Mais avec le savon des Princes du Congo,
Vaissier triomphera, la France sera reine.

Jeanne Devantille, au roi des Savonniers.

CABINET DE M. HENRI DESCHAMPS
Rue des Fabricants, 55

Contentieux. — Recouvrements. — Défense devant les tribunaux de commerce, justice de paix, conseils de préfecture. n.o.5807

TOURCOING

Deux intéressants vœux

Dans la dernière réunion du Conseil municipal qui a eu lieu vendredi 26 mai et pendant que le conseil était réuni en comité secret pour statuer sur une demande en soutien de famille, M. Louis Grau a déposé en son nom et celui de son collègue, M. Delavaivre, les deux vœux suivants auxquels nous applaudissons sans réserves.

Voici la teneur de ces deux vœux :

« J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le monument érigé au cimetière de la ville à la mémoire des victimes de la catastrophe du 22 juin 1885 de la rue de la Belle-Vue.

Ce monument est resté inachevé et il serait nécessaire de l'entourer d'une grille proportionnée à l'architecture du monument.

J'espère messieurs, que vous voterez le crédit nécessaire à le mettre en bon état, cela serait certainement très bien vu par la population ouvrière et les parents des malheureuses victimes.

Deuxième vœu. — J'ai l'honneur de demander que les services de la police et de l'octroi en ce qui concerne leur nombreux personnel soient desservis par un service médical gratuit pour les consultations et les médicaments pharmaceutiques comme il existe dans diverses administrations telles que la douane, les chemins de fer, etc.

Je pense, messieurs, qu'il suffirait d'un crédit minime, relativement aux services appelés à rendre, car les services de ces employés sont quelquefois très pénibles et les patrouilles et factions sous la pluie et, le vent leur amènent des maladies qui entraînent souvent des dépenses très onéreuses dans un ménage.

Soyez persuadés, messieurs, que cette mesure rendrait un grand service et serait très appréciée du personnel très intéressant de ces administrations.

Plainte en escroquerie. — Un marchand de meubles de la rue Ste-Germaine, M. B..., avait vendu à une femme de Roubaix pour 155 francs d'objets mobiliers, payable 10 fr. par semaine.

L'acquéreuse versa 10 fr. à-compte, mais quand le marchand se présenta au bout de la première semaine pour toucher les autres 10 fr., il apprit que sa cliente avait levé le pied avec ses meubles qu'elle a vendus ou emportés avec elle à Paris où on la croit réfugiée. Il n'a eu pour unique et maigre consolation qu'à déposer plainte entre les mains de M. le commissaire du 2e arrondissement. La femme en question serait en outre inculpée d'avoir enlevé une couverture dans une maison où elle a habité.

Une visite inattendue. — Dans notre compte-rendu de l'exercice musical donné dimanche soir, dans la cour d'honneur de l'hôtel de-ville et paru dans notre numéro de mardi matin, nous avons émis, au sujet d'un élève fréquentant le cours de chant (demoiselle), les appréciations suivantes :

Mlle Germaine Soyez, n'a eu qu'un bien maigre succès dans l'air de la *Reine de Saba* de Gounod ; ce morceau hérissé de difficultés n'est pas du tout à sa portée.

Le conseil que nous lui avons donné l'année dernière n'a malheureusement pas porté ses fruits, et sa voix, dans le registre élevé, devient criarde au possible.

Ces appréciations, qui n'étaient pourtant pas méchantes, n'ont pas eu le don de plaire à Mme Soyez, car elle est venue hier après-midi dans nos bureaux, accompagnée de sa jeune fille, ordonner de la part du directeur et des membres de la commission des écoles académiques, d'avoir à *détracter* — c'est le mot de la mère — lesdites appréciations.

Nous lui avons répondu que la critique étant libre et que les appréciations que nous avions formulées étant justes et fondées, il nous était impossible d'y revenir.

Non contente de notre réponse, la mère nous a menacé d'huissier et d'avocats, afin de nous poursuivre en diffamation !!!

Nous n'ajouterons que quelques mots à cette visite d'un nouveau genre, c'est que nous serions curieux de recevoir l'assignation en question, pour voir dans quelle forme elle serait conçue.

Un frère frappeur. — Nous avons mentionné hier la plainte déposée entre les mains de M. le Commissaire de police du 2me arrondissement, par une mère de famille de la ruelle Codur, dont l'enfant, âgé de 14 ans et affligé des 4 membres, avait été brutalisé d'une manière inqualifiable par son professeur, un frère de l'école libre des Phalempins.

La pauvre mère avait obéi à la première impression qu'elle avait ressentie en voyant de quelle façon son enfant était traité, mais elle ne tarda pas, et sans doute l'aida-t-on à cela — à entrevoir les suites qu'il pourrait y avoir pour elle à faire poursuivre le bon cher frère.

Aussi s'empressa-t-elle hier matin de se rendre au commissariat pour se désister de sa plainte. Le frère frappeur arriva à son tour pour fournir des explications.

Il a du reste reconnu l'acte de brutalité commis par lui ajoutant qu'il ne croyait pas avoir frappé si fort.

M. le commissaire de police lui a fait ressortir l'odieux de sa conduite.

Un procès-verbal a été rédigé et M. le commissaire y a joint le désistement de la plaignante. Ces deux pièces seront transmises, ensemble, au parquet qui décidera de la suite à donner à cette affaire.

Le frère frappeur se nomme Nicolas Lagouge, 20 ans, en religion frère Fidance. Il est originaire de Willers-en-Gauchies (Nord).

Voilà une affaire qui en dit et qui démontre jusqu'à l'évidence, à quelles dures nécessités sont parfois astreints les malheureux pères et mères de famille pour conserver la bouchée de pain gagnée bien durement « à la sueur de leur front » d'abord et en faisant la plus complète abnégation de leur liberté individuelle. condition *sine qua non* s'ils veulent éviter les représailles des cléricaux.

Mouveaux. — **Le futur bureau de poste**. — Un inspecteur de l'administration des postes est venu mardi à Mouveaux à l'effet de visiter les maisons susceptibles d'être aménagées pour y installer la recette des postes.

AU PETIT PARIS

14, Grande-Rue — ROUBAIX — Grande-Rue, 14

PRÈS DE LA GRANDE PLACE

SPÉCIALITÉ DE

Lingerie, Bonneterie, Chemiserie, Trousseaux et Layettes

SAISON D'HIVER

Pantalons finette, enfant, depuis.	0.45	**Tabliers** blancs et couleurs, dep..	0.75
» » dames, depuis.	1.25	**Tabliers** noirs d'écoliers, depuis..	2.95
Chemises fillettes, depuis.........	0.20	**Bas** laine pour enfants.............	0.60
» dames, depuis.........	0.90	**Caleçons** anglais, pr hommes, dep.	3.50
Jupons feutre, dames, depuis	2.95	**Camisoles** anglaises pour hommes, depuis..........	3.25
» flanelle, depuis...........	5.50	**Chaussettes** laine, depuis........	0.50
Pantalons flanelle, depuis........	3 95	**Gilets** de chasse, depuis..........	3.50
Chemises de nuit, finette, depuis..	4.95	**Mouchoirs** blancs, pour hommes ou dames..........	2.95
» » fillettes, depuis.	2.75	**Mouchoirs** pour fêtes, avec initiales, la douzaine	3.50
Flanelle pour dames, festonnée...	1.60	**Mouchoirs** *pour fêtes, ourlés à jours*, la douzaine..........	7.90
» pour fillettes, depuis....	1.25	**Mouchoirs** pour fêtes, ourlés à jours, la douzaine..........	10.80
Peignoirs finette, pr dames, dep.	3.95	**Mouchoirs** pour fêtes, ourlés à jours, la douzaine..........	18 »
Matinées finette, » ...	2.45	**Chemises** blanches pr hommes, dep.	3.75
Bas laine, pour dames, depuis.....	1.25	» » sur mesure.....	5.50
Bouillettes toutes nuanc. en feutre	5.95	**Chemises** de nuit, pour hommes, en finette, depuis..........	3.50
Capotes toutes nuances en feutre .	2.75	**Chemises** de nuit, brod. russe, dep.	3.50
Bouillettes crème, entièrem. brod.	6.50	**Régates, Cravates, Nœuds**..	0.50
Capotes crème, entièrem. brodées.	1.50	Seul dépositaire de la **Cravates à 2 têtes**. La tête se lève et se remplace par une autre......195	2.50
Pelisses crème, entièrem. brodées.	8.95	**Faux-cols** toutes formes, la douz.	3.50
Jolie Pelisse 4 coins brodés, guirlande de broderie faisant le tour de la Pelisse, article valant 35 francs, vendu..........	18 »		
Robes de baptême, depuis..........	3.95		
Blouses de baptême, depuis.......	1.50		
Bonnets de baptême, voilettes, bavettes, etc.			

Cretonne, Nansonk, Brillanté, Shirting, Piqué, Rideaux, Taies d'oreillers, Draps de lits en toile, depuis 17 fr. 50 la paire, Draps en coton, Serviettes de table et de toilette, Torchons, Tabliers de cuisine bleu et cotonnade, Tabliers blancs de bonne et de nourrice, etc., etc.

PRIX FIXE INVARIABLE

Il sera offert à chaque acheteur un magnifique CADEAU, ainsi que des JOUETS aux enfants

Il a vu successivement la maison de la rue Carnot et plusieurs autres ; mais aucune ne réunit les conditions exigées.

On a ensuite examiné des terrains où l'on pourrait édifier une construction d'après les plans de l'administration des postes.

La commission se réunira ce soir à ce sujet.

Neuville-en-Ferrain. — Nous avons dit hier que le carroussel avait obtenu beaucoup de succès. Voici la liste des lauréats :

MM. Vandebulke, de Mouscron, A. Deburne, Roncq, L. Delemasure, Neuville, A. Delcour, Lauwe, Vandenberghe, la Madeleine, Delcour, Lauwe.

Mlles Marie Deburne, Blanc-Four, Hélène Deburne, Blanc-Four.

Surprises. — Verschure, Tourcoing, Debrabander, Lille.

Il y a eu 192 coureurs.

WATTRELOS

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. François Catteau, conseiller municipal depuis un an et élu avec la liste républicaine.

M. Catteau était âgé de 67 ans.

Ses obsèques auront lieu vendredi prochain, à neuf heures et demie, et non mardi, comme l'a annoncé un de nos confrères.

Les membres du Conseil ont été convoqués pour assister en corps aux funérailles.

Annapes. — *Vol*. Dans la nuit de lundi à mardi un individu s'est introduit dans l'écurie de la ferme occupée par M. Dearnelles, cultivateur à Annapes et a volé les effets et un porte-monnaie contenant 1 fr. 50 appartenant à M. Blaunblaume domestique chez M. Dearnelles.

On estime le montant du vol à environ soixante francs.

L'auteur est encore inconnu, mais on ne doute pas que ce vol ait été commis par un ancien domestique de la ferme.

LILLE

Accident et incident. — Mardi matin, vers neuf heures et demie, M. Charles Delhaire, mouleur chez MM. Mathelin et Garnier, rue de Trévise, demeurant à Ronchin, se dirigeait tranquillement, après déjeuner, vers son atelier, lorsqu'à l'angle des rues de Fontenoy et de Trévise, il fut invité par quelques camarades de Ronchin et de Lesquin, à boire un verre de bière. Au moment où il sortait de l'estaminet tenu par M. Louis Delannoy, il glissa sur le seuil de la porte et se fractura le péroné et le tibia de la jambe gauche.

M. Delannoy courut chercher M. Boutry, médecin, rue de Douai 76. Celui-ci répondit qu'il allait s'y rendre de suite et dit qu'il fallait également prévenir la police. Vingt minutes après, environ, il était près du blessé et constatait la fracture, qu'il réduisait. M. Delhaire, ayant manifesté le désir de rentrer à son domicile, le docteur conseilla de le transporter sur un brancard, de préférence à la voiture d'ambulance.

Il engagea donc quelques personnes présentes à aller demander le brancard du poste de police du 7e arrondissement. Malheureusement, parmi ceux qui s'y rendirent, s'en trouvaient deux qui avaient fêté la dive bouteille ; de sorte que M. Fatou, crut devoir leur refuser le brancard, ajoutant qu'il n'avait pas d'agent pour l'accompagner jusqu'à Ronchin.

Ceux qui s'étaient rendus au commissariat, peu habitués à la parole brève du commissaire, revinrent tout déconfits et légèrement outré contre lui.

Sur ces entrefaites, un agent vint prier M. Delannoy de se rendre près du magistrat qui lui demanda s'il voulait accompagner le brancard et s'il en acceptait la responsabilité. M. Delannoy répondit qu'il regrettait de ne pouvoir le faire.

Enfin, quelques instants après, un agent venait annoncer que le commissaire accordait le brancard à la condition qu'on eut bien soin de le lui rapporter. Vers 10 h. 1/2. après y avoir été installé par le docteur lui-même, le blessé prenait la route de Ronchin, porté par ses amis.

Accident. — Hier, vers sept heures et demie du soir, M. Truyen Désiré, 27 ans, cité Basquet, au service de M. Meurisse, passait rue du Faubourg-de-Tournai ; quand, en face de la rue Gosselin, il tomba de son tombereau et dans sa chûte se fit une contusion à la cuisse droite.

Après avoir reçu les soins du docteur Bécourt, il a été admis à l'hôpital St-Sauveur.

Les vols. — Les arrestations pour vol été nombreuses dans la journée d'hier. C'est d'abord la femme V. P. 26 ans, pour vol d'une jaquette et de deux coupons d'étoffe à l'étalage du *Pauvre diable* ; puis Albert Emmanuel, 45 ans, courtier en librairie rue du Bourdeau 34, pour vol de deux couvertures de lit au préjudice de Mme Raoul, chez laquelle il logeait.

Delbecq Marie, 57 ans, journalière rue des Etaques 54, déjà condamnée 25 fois, pour vol d'un drap de lit d'une paillasse et d'une couverture dans une chambre qu'elle occupait chez les époux Laloy, épiciers, rue des Etaques, 54.

LE NORD

Bersée. — Tombola du concert tirée le 28 mai, numéros gagnants :

1467	969	17	278	1707	136	168	797
1770	781	342	709	872	16	308	3524
62	239	390	435	882	164	152	490
85	484	2916	1968	364	110	890.	

DUNKERQUE

NOS PÊCHEURS D'ISLANDE

Arrivée du second navire — Rapatriement de six naufragés

Le sloop dundée *St-Pierre* de Dunkerque, capitaine L. Lemattre, armateur M. Vancauwenberghe-Lemaire, qui partit de Dunkerque le 15 mars dernier, est entré mercredi à 9 h. du matin à son port d'armement.

Le *Saint-Pierre*, équipé de quinze pêcheurs, nous rapporte la jolie pêche de 150 tonnes morues. Il opéra sa pêche aux environs d'Oestve-Horne, dans le sud d'Islande.

Le 28 mai, il rencontra la goëlette *Rose*, capitaine Bruxelles, appartenant à M. J. Maillard de Dunkerque, qui avait en cale 110 tonnes morues.

La Rose, suit le vapeur sur le *St-Pierre*, pour lui remettre six naufragés qu'elle avait recueillis, quarante-deux jours auparavant, au moment où leur navire, la goëlette *Auguste-Marie*, de Vannes, allait sombrer, démolie et brisée par la mer d'Islande.

L'Auguste-Marie, commandée par le capitaine Ange Noblanc allait de Liverpool à *Ormundafiord* (Islande) avec une cargaison de sel, évaluée à 180.000 kilogs.

Voici les noms des naufragés :

Ange Noblanc, capitaine, Marie-Jean Cocard, second, Vincent et Louis Grégarn, matelots, Pierre-Marie Rénie, novice, Aimé Lacroix, mousse, 13 ans.

Le *Saint-Pierre* a reçu quelques avaries en longeant le flambart *Mrie de Chen* du même armateur.

Un bout de lisse à tribord arrière de trois mètres environ, a été emporté et le bout du mât de dundée qui s'est rompu également dans la collision.

Chûte. — M. Louis Licrre, 24 ans, de Rosendaël occupé dans les magasins Allibert, quai de la Citadelle, est tombé et s'est démis l'épaule gauche.

Mort subite. — A 8 heures 1/2 du soir, Mme Waeles née Stéphanie Celas, a été trouvée morte dans son lit par son mari.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Liévin. — La police a arrêté V. Dramais, 28 ans, originaire d'Hazebrouck.

Cet individu étant ivre, s'est promené rue du Quatre-Septembre, dans une tenue indécente.

Auchel. — Samedi, vers quatre heures du matin, un ouvrier mineur, M. David Caillaux, 25 ans, venait de remonter de la fosse n° 5 des mines de Marles à Auchel. En attendant le train qui devait le conduire à Marles où il demeure, il alla se chauffer près d'un grand feu, oubliant qu'il avait dans sa musette 12 galets de poudre qu'il n'avait pas employés. La poudre fit explosion et Caillaux fut grièvement brûlé.

Bruay. — Dimanche vers 7 heures du soir, Mme Vve Blot, 75 ans, à Labuissière descendait la rue de l'Administration à Bruay dans une voiture attelée d'un cheval, avec les trois enfants de Mme Duset, sa nièce. Tout à coup le cheval s'emballa et culbuta dans un fossé Mme Blot fut blessé à la tête et eut le poignet gauche foulé. Les 3 enfants en furent quittes pour la peur et quelques contusions légères.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Belval-lez-Troisveaux. — Lundi dans la soirée, M. Montigny, débitant, voulant tuer son chat, prit un vieux fusil. Quand le coup partit il lui enleva les deux doigts de la main.

Hernicourt. — Mardi, M. Léonce Berquin, ouvrier à Saint-Pol, travaillant dans le bois d'Hernicourt, s'est blessé avec sa serpe à la jambe.

Haillicourt. — Dimanche vers 10 h. 1/2 du soir, une meule de 1000 bottes de blé appartenant à M. Pierre Cuvelier, à Haillicourt, a été la proie des flammes.

SAINT-OMER

Gendarmerie. — M. Gerber, notre sympathique capitaine de gendarmerie, vient de prendre sa retraite pour se retirer à Boulogne.

Nous ne le laisserons pas partir sans lui adresser nos sincères regrets de le voir quitter notre ville, où, par son obligeance et son amabilité, il s'était créé de nombreuses et excellentes relations.

Visites de M. le sous-préfet. — Hier, M. Lem, notre nouveau sous-préfet, accompagné de M. Rinot, sénateur, a commencé ses visites officielles.

Il s'est rendu à Salperwickx, Tilques, Seigue, Moringhem, Houlle, Moulle, Saint-Martin-au-Laert.

Blendecque. — M. Valéry Gallet, ouvrier à Blendecque, est disparu de son domicile depuis le 18 de ce mois.

Arques. — Berland, arrêté à Rougumghem, pour vol d'une vache à M. Fumery, est l'auteur de la tentative de vol, chez M. Wilquin, épicier à Arques.

Une fête de famille. — Le Ministre du Commerce a présidé avant-hier le banquet annuel de la Société de Secours Mutuels de la Grande Distillerie Cusenier. Il a décerné des médailles d'honneur à deux des employés les plus méritants de cette importante maison : Six cents convives assistaient à cette fête de famille. Après d'éloquents discours sur les services rendus par la mutualité bien comprise, on a bu aux produits renommés qui ont rendu si populaire le nom de Cusenier, non-seulement en France, mais partout où l'on aime les vraies liqueurs. Un bal très brillant a suivi un remarquable concert. 5662

Doux souvenir

Rien n'est plus troublant que le coin d'épaule Qu'elle me montra certain jour d'avril, [illegible]
L'inonde à souhait d'un parfum subtil.

En vente à Roubaix

Chez M. Dubeau-Merchez, 31, Grande-Rue et partout. — Fabricant Félix Eydeaux, Marseille.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du 31 mai

Agression nocturne à Valenciennes

Blond est condamné à 4 ans de prison.

Défenseur : Me Devise.

KERMESSES

Dimanche 4 juin — Kermesse à Prémesques, Vauban-Lille, Thumesnil — Dernière journée du concours hippique de Lille.

Etat-civil de Roubaix

Du 31 mai

Naissances. — Marie Scalbert, rue Bernard, 22. — Fernande Limbourg, rue des Fleurs, cour Descousseaux, 11 — Palmyre Dubets, rue de Condé, cour Vrau, 35 — Joséphine Lahaye, rue Dubois, 25 — Marguerite Klein, Hôtel Dieu — Pierre Descousseaux, rue d'Alsace, 38, et Hortense Descousseaux, jumeaux — Berthe Dewas, Grande-Place, 15 — Hélène Lesage, rue de Maubeuge, cour Loridan, 40 — Léonie Gustermann, rue Newton, 17.

Décès. — [illegible] Vandevelde, 5 mois, rue Planche Trouée, cour Florin, 20 — Sidonie Delepierre, 8 ans, rue de Condé, cour Vromon, 12 — Renoult Fauchard, 89 ans, rue de Menin — Flore Lefebvre, 6 ans, rue du Havre, 6 — Augustine Kloet, 62 ans, Hôtel-Dieu — [illegible], sans vie, rue du Collège, 106 — [illegible], 29 jours, rue Solférino, 44 — Marie Spilleboen, 70 ans, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing

du 31 mai

Naissances. — Marie Fonteyne, rue de Gand — Alphonsine Dal, rue de Strasbourg — Pierre Loridan, chemin des Carliers.

Mariage. — Jules Moutagne, 24 ans, mouleur, et Victorine Goëgals, 23 ans, couturière.

Décès. — Polydore Carette, 11 ans, Pont de Neuville — Charles Depraete, 6 ans, rue des Coulons — Arthur Desbonnet, 20 ans, journalier, rue du Pont de Neuville — Claire Dermaux, 37 ans, ménagère, rue Nationale.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 31 mai 1893.

Après un début hésitant, plutôt faible, le 3 0/0 remonte vivement sous l'influence de rachats des vendeurs dont les positions se trouvent débordées à la suite de la reprise de ces jours derniers.

[illegible] 97 35 et s'élève sans discontinuité jusqu'à 97 60 cours de clôture.

Le 4 1/2 est stationnaire à 105 92.

L'Italien est mieux à 93. Le syndicat qui le dirige profite de la hausse de nos rentes pour forcer les baissiers, qui sont nombreux ici, à se racheter.

L'Extérieure d'Espagne, très offerte à l'ouverture, s'améliore ensuite à 66 1/8.

Le Portugais se tient à 22 15/16.

Une certaine animation règne sur les sociétés de crédit.

La Banque de France fait 3915.

Le Crédit foncier monte de 962 à 965.

Le Crédit lyonnais progresse à 765.

On négocie le comptoir national d'escompte à 487.

La Société générale cote 470.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France à 380 50.

Les 4 0/0 à 470 75 constituent un placement très rémunérateur.

L'obligation de Chemin de fer de Valence et du Nord Est de l'Espagne se traite activement de 442 50 à 443 75. Comme elle rapporte 25 francs par an, nets de tous impôts, les acheteurs au cours actuel font un placement à 5 50 0/0. Ce taux est un appoint qui peut jouer un rôle important dans la composition d'un portefeuille, en relevant sensiblement la moyenne de ses revenus.

L'obligation des Chemins économiques se maintient à 420.

Ch. Heyman et Cie
[illegible], rue du Quatre-Septembre. — Paris.

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE	ROUBAIX
60bis, rue Nationale	6, rue de la Gare.

PAIE immédiatement à présentation sans classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer Français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables Titres contre espèces.

EXÉCUTE à des conditions particulièrement avantageuses tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après tirage, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de tout repos telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

BOURSE DE LILLE

Du 31 mai 1893

EMPRUNTS (Villes et départements)

Département du Nord 1870, obligation de 100 fr., 107.75.

ACTIONS BANQUES ET DIVERSES

Benjamin Delgutte et Cie de 500 f. p.l. 480.

CHARBONNAGES (Actions)

Albi, action de 500 — 375 p., 125. — Anzin le 1/100 de denier, 4443 75. — Bruay, action de 500 [illegible] — Carvin, action de 500 f., [illegible] — Courrières, le dixième, 4150. — Ferfay, action [illegible] — Liévin, action de 1000 f. p., 9260 et 9700. — Ostricourt, action de 500 f. p., 505 fr.

CHARBONNAGES (Obligations)

Béthune 1877, remboursables à 500 francs, p. 455 fr.

BOURSE DE BRUXELLES

Esp. 3 1/2 s. i.	102 80	Brux. lib. 1886.	105 87
— ser. 1/2	102 95	Non libéré 1886.	— —
— ser. 1/2	102 85	Ostende à fr.	— —
— 3.	100 80	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	— —	— 1885 3.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	51 50
— 4.	— —	— 1886 3 1/2.	110 —
— 3.	— —	Gand 1868.	119 —
Cr. com. 4 1/2.	116 —	— 1880.	— —
— 4.	114 —	— 1883.	102 75
— 3.	109 —	Liége 1853.	— —
— 3 pc 1861.	— —	— 1860.	— —
— 3 pc 1868.	104 12	— 1862.	102 25
Anvers 1887 lib.	104 12	— 1874.	106 —
Anv. libéré 1887.	— —	— 1879.	105 —

BONS PANAMA

Tirage du 15 juin 1893

Gros Lots { 250,000 francs. 100,000 francs.

Le Crédit Lyonnais, agences de Roubaix et de Tourcoing, vend ces Bons à 100 fr. et les reprend jusqu'au 21 juin inclus à 100 fr.

ANTIPYRINE

[illegible] KNORR

[illegible]

HERNIES

NOUVEAU BANDAGE breveté s.g.d.g. SANS RESSORT autour du corps

Supprimant toute gêne ; applicable à toutes les Hernies, même les plus volumineuses.

Munies de cet appareil, les personnes atteintes de hernies, peuvent vaquer à leurs occupations tout aussi à l'aise que si elles n'étaient pas blessées.

Se méfier des imitations.

Seul inventeur : **J. Barbry**,

11, r. du Bois, ROUBAIX

Se rend à domicile sur demande.

La Maison n'a pas de dépositaires. — Bien s'assurer de l'adresse indiquée ci-dessus.

Anvers, 31 mai

Peignées françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 80 balles de la Plata en suin et 0 balles Australie.

Contrat A

Juin, 0,00 0/0 ; juillet, 0,00 0/0

Peignées allemandes de la Plata

Janvier 480 .. ; février 482 .. ; mars 485 .. ; avril 487 .. ; mai 000 .. ; juin 402 .. ; Juillet, 465 .. ; août 467 .. ; septembre 470 .. ; octobre 472 .. ; novembre 477 .. ; [illegible]

Ventes 40.000 kil.

Marché soutenu.

Bourse commerciale de Paris

DU 31 MAI 1893

Farines : 12 marques.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Courant..	46 15	46 15	J.-A.....	47 15	47 15
Juin.....	46 55	46 50	4 der.....	48 80	48 85

Marque Corbeil (clôture) : 51 —

Blés

Courant..	21 35	21 40	J.-A.....	21 30	21 30
Juin.....	21 40	21 45	4 der.....	22 35	22 40

Seigle

Courant..	14 55	14 70	J.-A.....	14 90	14 90
Juin.....	14 50	14 55	4 der.....	15 25	15 25

Avoine

Courant..	19 —	19 15	J.-A.....	18 45	18 55
Juin.....	18 75	18 90	4 der.....	17 80	17 80

Sucres blancs

Courant..	50 62	50 12
Juin.....	50 75	50 87
J.-A.....	51 25	50 75
3 d'octobre	41 75	41 75
Roux 88°	48 —	48 —
Raffinés	120 50 à 120 50	

Alcools

	Ouv.	Clôt.
Courant..	46 50	46 50
Juin.....	46 50	46 50
J.-A.....	46 50	46 50
4 derniers..	43 —	43 25

Huile de Colza			Huile de Lin		
Courant..	58 25	58 50	Courant..	49 75	49 75
Juin.....	58 25	58 50	Juin.....	49 75	49 75
J.-A.....	59 25	59 25	J.-A.....	49 75	49 75
4 dern....	60 75	60 75	4 dern....	49 75	49 75

LILLE 31 mai — Marchés aux bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus	Pr. au kil. sur pied		
Bœufs	227	153	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	296	75	[illegible]	[illegible]	0 58
Taureaux	92	64	[illegible]	0 68	0 53
Veaux	475	380	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	94	92	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	199	186	[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS

3 o/o comptant .	97 80	Sud.	399 50
3 o/o à terme .	97 60	Fives-Lille	612 —
3 o/o au compt.	97 75	Lille-Béthune.	457 —
3 1/2 Am. comp.	105 90	Picardie-Flandr.	455 50
4 1/2 83 terme .	105 92	Bons de la Presse	19 25
Ville de Paris		Panama action	— —
Oblig. 1855-1860.	564 50	— 5 o/o obl.	36 —
1865 4 o/o .	544 50	— 4 o/o obl.	30 —
1869 3 o/o .	428 50	— 5 o/o obl.	29 50
1871 3 o/o .	409 —	— 3 o/o obl.	25 —
Id. quarts 3 o/o	111 50	Suez actions .	2705 —
1875 4 o/o .	539 75	— délégations	685 —
1876 4 o/o .	537 50	— part fond.	1192 50
1886 3 o/o .	420 —	— Soc. civile.	1915 —
Id. quarts .	103 —	Gaz de Paris .	1305 —
Ville de Lille 1860	114 —	Omnib. Paris .	1039 —
— Id. 1863	112 —	Russe 1880	[illegible]
Marseille77, 3o/o	405 75	— 1889	100 80
Dette Tunisienne	482 —	— 4 o/o cons	99 20
Banq. de France	3920 —	Egypte unifiée	100 70
Banq. Escompte	151 50	Extér. Espagne	66 25
Banque de Paris	650 —	4 o/o Hongrois	96 65
Compt. d'Escom.	485 —	4 o/o Italien	92 85
Crédit Foncier	965 —	Portugais 3 o/o	22 95
Dynamite cent.	462 50	5 o/o Turc.	22 30
5 o/o obl.	495 —	Banq. p. Autrich	585 —
500 fr. 3 o/o	50 —	Banq. Ottomane.	595 —
10 ones 3 o/o	390 —	Autrichien	672 50
500 fr. 1863 4 o/o	506 —	Lombards	237 50
Commun. 3 o/o	445 —	Nord Espagne	130 —
1879 3 o/o	452 —	Saragosse	156 —
Fonc. 1877 3 o/o	449 —	Portugais (act.)	245 —
Comm. 1880 3 o/o	466 50	Hellénique 5o/o	300 —
Fonc. 1879 3 o/o	469 —	— P.-L.-M. 5 o/o	461 50
Comm. 1880 3 o/o	465 —	— P.-M.-M.ane	465 —
Fonc. 1883 3 o/o	489 —	— Nord	475 —
Fonc. 1885 3 o/o	440 —	— Médoc	465 —
Crédit Algér.	515 —	— Midi	461 —
Crédit Lyonnais	761 —	— Orléans	465 —
Crédit Mobilier	151 —	— 1884	465 50
Société Générale	469 50	— Ouest 3 o/o	465 —
Est	1815 —	Bons 100 au port.	88 25
Lyon	1530 —	Algérie 3 o/o	98 —
Midi	1335 —	Russe 1889	96 —
Nord	1870 —	3 o/o nouv. termes	78 —
Orléans	1566 —	Cie Transatlant.	511 —
Ouest	1090 50	Consolidés angl.	98 —

Le gérant : E. DUGARDIN.